

**PROCES-VERBAL RÉDUIT
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DECEMBRE 2019**

REPUBLIQUE FRANCAISE – DÉPARTEMENT DU VAL D'OISE

ARRONDISSEMENT DE PONTOISE - VILLE D'OSNY

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du Conseil Municipal du jeudi 12 décembre 2019.

Le douze décembre deux mille dix-neuf à vingt heures, le Conseil Municipal d'Osny, convoqué légalement le six décembre deux mille dix-neuf s'est réuni en séance publique.

ETAIENT PRESENTS :

M. Jean-Michel LEVESQUE, Maire.

Mme Murielle DUFLOS, M. Jean-Yves CAILLAUD, Mme Nicole SIEPI, M. David AIMÉ, Mme Sylvie GUIGON, M. Jean-Claude PINQUET, M. Abdelmalek BENSEDDIK, Mme Christine ROBERT, M. Claude MATHON, Adjoint.

Mme Maryse GINGUENE, M. Daniel HEQUET, Mme Anne-Marie BESNOUIN, M. Chaouki BOUBERKA, Mme Jennifer BALLAND, Mme Virginie BUSSON, M. Marcel LALLIOT, Mme Barbara LEVESQUE, Mme Armandine MARTINEZ, Conseillers Municipaux.

ONT DONNÉ POUVOIR :

M. Maurice CZARNECKI	à	M. Daniel HEQUET
Mme Caroline OLIVIER	à	M. Jean-Yves CAILLAUD
M. Jean-Marc CHAILLIOU	à	M. Chaouki BOUBERKA
Mme Laurence TEREFENKO	à	M. David AIMÉ
M. Sylvain LANDEMAINE	à	M. Jean-Claude PINQUET
M. Franck GAILLOT	à	Mme Nicole SIEPI
Mme Christelle BENDADDA	à	Mme Sylvie GUIGON

ABSENTS :

Mme Jeannine VATIN

M. Lionel ROUX

M. Laurent ACHITE-HENNI

Mme Céline LAURENT

M. Dominique COUVREUR

Mme Patricia DESBATS

M. Pascal-Eric LALMY

SECRETAIRE DE SÉANCE :

Mme Christine ROBERT

Les membres présents forment la majorité des membres du Conseil en exercice, lesquels sont au nombre de 33.

LE CONSEIL MUNICIPAL :

245.12.2019 FINANCES DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2020

Prend acte à l'unanimité de la tenue du débat d'orientation budgétaire pour l'exercice 2020.

246.12.2019 FINANCES DECISION MODIFICATIVE DE LA COMMUNE n° 3

Adopte à l'unanimité la décision modificative n° 3 de la commune.

247.12.2019 FINANCES AVANCES DE SUBVENTIONS 2020 AUX ASSOCIATIONS ET AUX ORGANISMES PUBLICS

Décide à l'unanimité de verser des avances de subventions aux associations, à l'Amicale des Agents Communaux, au CCAS et la Caisse des Ecoles.

248.12.2019 FINANCES DEMANDE DE GARANTIE POUR LE REMBOURSEMENT DU PRET n° 100439 SOUSCRIT PAR EMMAUS HABITAT AUPRES DE LA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS POUR LA REHABILITATION DE 275 LOGEMENTS RESIDENCE DE LA VIOSNE – ROUTE DE CERGY

Décide à l'unanimité d'accorder sa garantie à hauteur de 100 % pour le remboursement d'un prêt d'un montant de 468.200 € souscrit par l'emprunteur Emmaüs Habitat, auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions de prêt n° 100 439, constitué d'une ligne du prêt.

249.12.2019 RESSOURCES HUMAINES CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN CONSEILLER DE PREVENTION AU SEIN DE LA MAIRIE D'OSNY

Décide à l'unanimité :

- d'approuver la convention avec le CIG pour la mise à disposition d'un conseiller de prévention pour une quotité de travail de 30 journées (1 journée = 7h) minimum par an et une heure par mois de travail au CIG. La convention est consentie pour une durée de 3 ans à compter du 1^{er} janvier 2020.
- D'autoriser le Maire ou son représentant à signer ladite convention, à en négocier, le cas échéant, les termes, ainsi qu'à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.
- Le tarif horaire est de 65,50 € TTC pour l'année 2019.

250.12.2019 VOIRIE**TRAVAUX D'INTEGRATION DES RESEAUX DANS L'ENVIRONNEMENT – PROGRAMMATION 2020 – DEMANDES DE SUBVENTIONS AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU VAL D'OISE ET DU SYNDICAT MIXTE DEPARTEMENTAL D'ELECTRICITE, DU GAZ ET DES TELECOMMUNICATIONS DU VAL D'OISE**

Décide à l'unanimité :

- D'autoriser le Maire à solliciter les subventions au taux minimum auprès du Conseil Départemental du Val d'Oise et du SMDEGVO, en vue de réaliser le programme de travaux d'enfouissement 2020, ci-dessus indiqué.
- D'autoriser le Maire à signer l'ensemble des documents s'y rapportant.

251.12.2019 MARCHES PUBLICS**CONSTITUTION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES ENTRE LA CACP ET DES COMMUNES MEMBRES POUR LA PASSATION D'UN ACCORD-CADRE A BONS DE COMMANDES DE FOURNITURE ET DE LIVRAISON POUR LA CACP ET PLUSIEURS COMMUNES MEMBRES**

Décide à l'unanimité :

- D'approuver l'adhésion à un groupement de commandes entre la CACP et plusieurs communes membres pour la passation d'un accord-cadre à bons de commande de fournitures et de livraison de papiers.
- D'approuver la convention constitutive du groupement de commandes pour la passation d'un accord-cadre à bons de commande de fourniture et de livraison de papiers pour la CACP et plusieurs communes membres, désignant la CACP coordonnateur du groupement et l'habilitant à signer, notifier et exécuter l'accord-cadre selon les modalités fixées dans cette convention.
- D'autoriser le Maire à signer la convention constitutive du groupement de commandes ainsi qu'à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la délibération.

252.12.2019 POLITIQUE DE LA VILLE**AVENANT AU CONTRAT DE VILLE DE CERGY-PONTOISE – PROTOCOLE D'ENGAGEMENTS RENFORCES ET RECIPROQUES**

Décide à l'unanimité d'approuver l'avenant au contrat de ville de Cergy-Pontoise 2020-2022 – Protocole d'engagement renforcés et réciproques et d'autoriser le Maire ou son adjoint à le signer.

253.12.2019 SPORTS**SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION JUDO CLUB D'OSNY POUR SON PROJET INTITULE « GRAND SLAM »**

Décide à l'unanimité d'approuver le versement d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 350 € à l'association « Judo Club d'Osny » afin de l'aider à prendre en charge une partie des frais de fonctionnement de ce projet « grand slam » du 9 février 2020.

254.12.2019 JEUNESSE**MODIFICATION DES CONDITIONS D'ATTRIBUTION DES BOURSES PERMIS DE CONDUIRE**

Décide à l'unanimité :

- D'autoriser la reconduction de l'opération « bourse au permis de conduire automobile » ainsi que ses modalités techniques et financières.
- De fixer le montant de cette bourse à 800 € par bénéficiaire, dans la limite des crédits qui seront inscrits chaque année au budget.
- De n'accorder qu'une seule bourse (BAFA ou permis de conduire) par jeune et par an.
- D'autoriser le Maire à signer la charte s'y rapportant.

255.12.2019 JEUNESSE**MODIFICATION DES CONDITIONS D'ATTRIBUTION DES BOURSES BAFA**

Décide à l'unanimité :

- D'approuver l'attribution des bourses BAFA d'un montant de 250 € par jeune pour l'année en cours selon les conditions d'attribution définies en annexe dans le dossier de candidature et le règlement.
- De n'accorder qu'une seule bourse (BAFA, permis de conduire...) par an et par famille.

256.12.2019 LOGEMENT SOCIAL**ADOPTION DU PLAN PARTENARIAL DE GESTION DE LA DEMANDE ET D'INFORMATION DU DEMANDEUR PPGDID**

Décide à l'unanimité de donner un avis favorable à l'adoption du Plan Partenarial de Gestion de la Demande et d'Information du Demandeur (PPGDID) par la CACP.

257.12.2019 AFFAIRES GENERALES**ELECTIONS – CONVENTION AVEC L'ETAT DANS LE CADRE DES OPERATIONS DE MISE SOUS PLI POUR LES ELECTIONS MUNICIPALES DES 15 ET 22 MARS 2020**

Décide à l'unanimité :

- D'autoriser le Maire à signer la convention avec la Préfecture relative à la mise sous pli de la propagande électorale.
- D'autoriser le recrutement et la participation aux travaux de mise sous pli de 20 agents maximum de la commune et la rémunération des agents recrutés sur un forfait de 110 € par tour de scrutin.

258.12.2019 RESSOURCES HUMAINES**CREATIONS ET SUPPRESSIONS D'EMPLOIS**

Décide à l'unanimité :

- De créer au 23 décembre 2019 :
- 1 emploi du responsable du service régie sur le grade d'adjoint administratif

- De créer au 1^{er} janvier 2019 :
 - 2 emplois d'agent d'entretien sur le grade d'adjoint technique à temps non complet 13h30 /35h
 - 1 emploi d'agent d'entretien sur le grade d'adjoint technique à temps non complet 08h20 / 35h
 - 1 emploi d'agent de restauration sur le grade d'adjoint technique à temps non complet 30h30 / 35h
 - 3 emplois d'agent de restauration sur le grade d'adjoint technique à temps non complet 10h / 35h
 - 1 emploi d'agent de restauration sur le grade d'adjoint technique à temps non complet 8h /35h
 - 1 emploi de cuisinière sur le grade d'adjoint technique à temps complet
 - 2 emplois d'animateur sur le grade d'adjoint d'animation à temps complet

- De supprimer au 1^{er} janvier 2019 :
 - 1 emploi d'attaché principal
 - 1 emploi fonctionnel de DST
 - 1 emploi fonctionnel de DGA
 - 1 emploi de rédacteur principal de 1^{ère} classe
 - 3 emplois d'adjoint technique à temps non complet 17h30 / 35h
 - 1 emploi d'adjoint technique à temps non complet 26h30 / 35h
 - 1 emploi d'adjoint technique à temps non complet 18h / 35h
 - 1 emploi d'adjoint technique à temps non complet 14h30 / 35h
 - 1 emploi d'adjoint technique à temps non complet 32h30 / 35h

259.12.2019 FONCIER

AVENANTS AUX CONVENTIONS DE MISE A DISPOSITION D'UNE EMPRISE DE 40 m² SUR LA PARCELLE CADASTREE en n° 19, ALLEE DU PROMENOIR ET D'UNE EMPRISE DE 30 m² SUR LA PARCELLE CADASTREE YC n° 226, STADE CHRISTIAN LEON, A LA SOCIETE ILIAD 7

Décide à l'unanimité :

- D'approuver les avenants subrogeant la Sté ILLIAD 7 dans les conventions signées le 14 mars 2014 et 21 octobre 2013 relatives à la mise à disposition d'une emprise de 30 m² sur la parcelle YC n° 226, et d'une emprise de 40 m² sur la parcelle EN n° 19.
- D'autoriser le Maire ou le 6^e adjoint au Maire à signer les avenants ainsi que tous les documents s'y rapportant.

260.12.2019 AFFAIRES GENERALES

AVIS SUR LES DEROGATIONS AU REPOS DOMINICAL ACCORDEES PAR LE MAIRE AU TITRE DE L'ANNEE 2020

Décide à l'unanimité de donner un avis favorable sur le calendrier 2020 des ouvertures dominicales autorisées, à savoir :

- **Pour les commerces de détails autres que l'automobile :**

12 + 19 janvier 2020

28 juin 2020

12 juillet 2020

30 août 2020

6 septembre 2020

1^{er} + 29 novembre 2020

6 + 13 + 20 + 27 décembre 2020



• **Pour les concessionnaires automobiles et commerces d'accessoires automobiles :**

19 janvier 2020

15 mars 2020

14 + 28 juin 2020

12 + 19 + 26 juillet 2020

4 octobre 2020

6 + 13 + 20 + 27 décembre 2020

261.12.2019 AFFAIRES GENERALES

DECISIONS DU MAIRE PRISES EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.2122.22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Prend acte à l'unanimité des décisions prises par le Maire en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

262.12.2019 FONCIER

PARCELLE CADASTREE AR n° 279 – VENTE D'UNE EMPRISE DE 47 m² SISE « LE MOULINARD » A LA SCCV OSNY d'ABLEIGES

Décide à l'unanimité :

- D'approuver la vente d'une emprise de 47 m² prélevée sur la parcelle AR n° 279, située « le Moulinard », au prix de 18.510 € net vendeur, à la SCVV OSNY d'ABLEIGES, ayant son siège social 92 bd du Montparnasse – 75014 PARIS.
- D'autoriser le Maire ou le 6^e adjoint au Maire à signer l'acte de vente ainsi que tous les documents s'y rapportant.
- Dit que tous les frais liés à cette vente ainsi que les honoraires du géomètre sont à la charge de l'acquéreur.

263.12.2019 MOTION CPER

CONTRAT DE PLAN ETAT / REGION – TRANSPORTS 2020

Décide à l'unanimité de demander à l'Etat et aux députés de la majorité qu'ils prennent leur responsabilité afin que l'Etat respecte les engagements qu'il a signés vis-à-vis des Franciliens pour le contrat de Plan Etat-Région, et leur demande d'inscrire 400 millions d'Euros aux prochains budgets 2020, 2021 et 2022.

Fait à Osny, le 18 décembre 2019



Le Maire

Jean-Michel LEVESQUE